



Guide des consultations et des examens en sénologie

Aux HUG, l'unité de sénologie chirurgicale prend en charge les femmes ayant un problème au sein, qu'il s'agisse d'une affection bénigne ou d'un cancer.

Cette brochure a pour but de présenter les différentes prestations offertes par notre unité. Les raisons pour lesquelles vous consultez sont diverses :

- vous-même, ou votre médecin, avez palpé un nodule (boule) dans le sein ou observé un écoulement
- une anomalie est apparue sur votre mammographie, échographie ou IRM
- votre gynécologue a diagnostiqué un cancer du sein.

Dans ce document, vous trouverez des informations sur :

- les différents types de consultations
- le rôle des membres de l'équipe soignante et administrative
- les examens qui vous concernent, sous la forme de fiches pratiques.

Cette brochure réunit également l'ensemble des numéros de téléphone utiles.

Une consultation médicale spécifique vous est indiquée, soit pour :

- poser un diagnostic
- vous proposer un traitement
- préparer votre hospitalisation.

Pour toutes les consultations, sachez que :

- vous pouvez être accompagnée par un de vos proches. Cette démarche permet de mieux comprendre les informations communiquées par l'équipe soignante. Dans certaines situations, il est normal d'être sous le choc d'une nouvelle et d'avoir du mal à assimiler l'information donnée. A ce moment-là, être avec un proche apporte un soutien précieux.
- vos radiographies et vos résultats d'examens sont à apporter systématiquement. Il est possible de les laisser au médecin qui les joint alors à votre dossier médical.
- les frais de traitement sont couverts par votre assurance maladie de base.

Si vous venez de l'étranger, nous vous demandons de contacter le service de la facturation avant le début de votre traitement.

Tél. 022 372 41 53.

Vous-même ou votre médecin avez découvert un nodule (une boule) lors de la palpation de votre sein et vous venez consulter pour un diagnostic.

Un/e gynécologue spécialisé/e dans les maladies du sein (un/e sénologue) vous reçoit dans les meilleurs délais. Il examine votre situation médicale et vous questionne sur :

- ce que vous ressentez et depuis quand
- les examens déjà effectués
- votre santé en général
- vos éventuelles autres maladies et leurs traitements.

Pour poser un diagnostic, le/la sénologue peut demander au radiologue de pratiquer des examens complémentaires : mammographie, échographie, biopsie... Ces examens vous sont expliqués et des rendez-vous sont planifiés. Le radiologue peut réaliser au cours de la même consultation une échographie et une biopsie. N'hésitez pas à poser toutes vos questions à ces spécialistes.

Les résultats des examens vous sont communiqués lors d'un rendez-vous avec le sénologue dans la semaine qui suit leur réalisation.

Si vous êtes envoyée pour un bilan diagnostique par votre médecin traitant, les résultats lui seront transmis directement.

Vous connaissez votre diagnostic et venez consulter un/e sénologue pour bénéficier d'un traitement.

En cas de nodule bénin, le sénologue vous proposera soit une simple surveillance, soit une intervention chirurgicale.

Dans le cas d'un cancer du sein, le sénologue vous informe, lors d'une première consultation, sur les différents traitements envisageables, compte tenu :

- du type de cancer et de ses caractéristiques
- de l'extension de la tumeur
- de votre âge et de votre état de santé général.

Votre opinion sur les traitements possibles est recueillie.

Dans la semaine qui suit, le sénologue présente votre situation médicale à une équipe de spécialistes (chirurgiens sénologues, chirurgiens plasticiens, oncologues médicaux, radiologues...). Sur la base de cette expertise pluridisciplinaire, le sénologue vous reçoit lors d'une deuxième consultation et discute avec vous du meilleur traitement. N'hésitez pas à lui demander toutes les explications souhaitées. Votre accord pour le traitement proposé vous est demandé.

Quand la décision d'opérer est prise, vous êtes convoquée à :

- *Une consultation de pré-hospitalisation*
Un gynécologue et une infirmière en sénologie vous reçoivent pour préparer votre dossier d'entrée (dossier administratif, bilan sanguin, électrocardiogramme...).
- *Une consultation d'anesthésie*
Un médecin anesthésiste discute avec vous du type d'anesthésie. Il s'informe de vos antécédents médicaux et chirurgicaux, de vos éventuels médicaments actuels et répond à vos questions. Un examen complémentaire peut être organisé à cette occasion.
Pour l'intervention, vous êtes accueillie dans l'une des deux unités d'hospitalisation. L'infirmière responsable est atteignable au 022 372 41 39.

Le médecin

Le médecin vous explique votre état de santé et vous informe sur les traitements envisageables. Il est à votre écoute et répond à vos questions. Il vous suit dès l'annonce du diagnostic et tout au long de votre prise en charge. Pour le joindre, vous devez passer par le secrétariat : tél. 022 382 44 05.

Les infirmières

Vous les rencontrez à chacune de vos consultations. Elles assistent le médecin lors des examens et dispensent les soins. Elles vous apportent un soutien lors de l'annonce du diagnostic et pendant les traitements. Pour les joindre, demander le bip 68 59 480 en passant par le secrétariat : tél. 022 382 44 05.

L'infirmière référente pour le cancer du sein

Elle est spécialement formée pour accompagner les patientes atteintes d'un cancer du sein et améliorer leur qualité de vie en relation avec la maladie et le traitement. Elle se tient à votre disposition et à celle de vos proches pour répondre à toute demande concernant votre suivi et vous apporter aide et soutien. En cas de questions ne pouvant attendre la prochaine consultation, vous pouvez la joindre directement par téléphone ou par messagerie. Tél. 022 372 40 95 - bip 68 59 489.
Courriel : laurence.morel@hcuge.ch

L'assistante sociale

Si votre maladie entraîne des problèmes sociaux (difficultés professionnelles, soucis financiers), parlez-en aux infirmières. Selon votre situation, elles vous orienteront vers une assistante sociale, tél. 022 382 43 25 ou 022 382 41 09.

Le psychiatre

Si vous souhaitez parler de votre vécu ou de vos difficultés sur le plan psychologique, n'hésitez pas à demander à l'équipe soignante d'organiser un rendez-vous avec un médecin psychiatre spécialisé en oncologie. Tél. 022 372 48 70.

Ce document a été conçu par Laurence Morel (infirmière référente pour le cancer du sein) en collaboration avec les équipes médicales et infirmières de sénologie et d'anesthésiologie gynécologique.

Réalisation : Service de la communication HUG en collaboration avec le service qualité des soins de la direction médicale et le secteur recherche et qualité de la direction des soins

Aide à la rédaction : Mylène Pétremand Creutz

Mise en page : Daniel Jaquet

Photo : Julien Gregorio

Parution : octobre 2008

Maternité HUG

Département de
gynécologie et d'obstétrique
Service de gynécologie
Unité de sénologie chirurgicale
Secrétariat

Accueil de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h
Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 44 05

A chaque rendez-vous, enregistrez
votre arrivée aux admissions.
Durant la nuit et les week-end
adressez-vous à l'accueil.

Structures de soutien

Ligue Genevoise contre le Cancer (LGC)

Tél. 022 322 13 33
<http://www.lgc.ch>
ligue.cancer@mediane.ch
Dispose d'un lieu d'accueil sans
rendez-vous : L'Espace Médiane,
ouvert du lu au ve de 11h à 19h,
rue Micheli-du-Crest 4, Genève

Vivre comme avant, Association suisse des femmes opérées du sein

<http://www.vivre-comme-avant.ch>
Tél. 022 796 58 32

Association Savoir Patient (ASAP)
Marrainage Cancer du sein Genève
Tél. 078 622 37 44
marrainage@savoirpatient.ch
<http://www.marraines.cancerdusein.ch>

English Speaking Cancer Association (ESCA)

Tél. 022 791 63 05
Helpline 079 531 55 11
info@cancersupport.ch

Sites internet utiles

<http://www.hug-ge.ch/>
GynecoObstetrique
<http://www.prevention.ch>
<http://www.breastcancer.ch>

Les brochures HUG *Vous et votre médecin. Des clefs pour mieux communiquer* et *Quand la maladie m'empêche de travailler. Quels sont mes droits et mes devoirs?* contiennent beaucoup d'informations utiles. Elles vous sont remises sur simple demande auprès de l'équipe soignante.

Le but de la mammographie est d'obtenir des images (clichés) de l'intérieur de vos seins. C'est un examen radiologique qui utilise le principe des rayons X. La dose de rayons reçue est très basse et sans danger, bien inférieure à celle d'une radiographie pulmonaire.

Cet examen n'est pas suffisant pour établir un diagnostic. Il permet de dépister des lésions suspectes qui seront ensuite investiguées pour poser un diagnostic. Les anomalies détectées sont pour la plupart bénignes.

Que faut-il faire avant ?

- Lors de la prise du rendez-vous, signalez au médecin si vous êtes enceinte.
- Les seins sont plus faciles à examiner et moins sensibles entre le 8^e et le 12^e jour après le début des règles. Il est conseillé de réaliser votre mammographie durant cette période.
- Signalez le port de prothèses mammaires.

Le jour de l'examen

- Aucune préparation particulière n'est nécessaire. Evitez simplement d'appliquer sur vos seins des produits cosmétiques (lait de toilette, crème, talc, parfum...).
- Amenez votre prescription médicale et vos clichés d'examens précédents.

Comment se déroule-t-elle ?

Un/e technicien/ne en radiologie vous installe debout, dévêtue jusqu'à la taille, contre l'appareil. Chaque sein est comprimé l'un après l'autre entre deux plaques pendant quelques secondes. Une compression assez forte est nécessaire pour obtenir des images de bonne qualité. Cette sensation de pression peut être désagréable, mais elle est de courte durée et ne présente aucun danger. Deux clichés de chaque sein sous différents angles sont effectués afin d'analyser le sein dans sa totalité. L'examen dure entre dix et quinze minutes.

Le médecin radiologue peut décider de compléter le bilan par un examen clinique (palpation des seins, des ganglions) ou une échographie. Si nécessaire, il peut également demander des images mammographiques supplémentaires.

Les clichés vous sont remis en fin d'examen. Il est important de les apporter aux consultations médicales suivantes.

Les résultats sont transmis au médecin qui a prescrit la mammographie afin qu'il vous les communique.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale et infirmière.

Unité de sénologie chirurgicale

Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 42 14

Le but de cet examen est de visualiser vos seins à l'aide d'ultrasons. Il est sans danger et indolore.

L'échographie du sein apporte des informations complémentaires à la mammographie. Elle est toujours utilisée chez les patientes jeunes et pour les femmes dont les seins sont denses à la mammographie. Elle sert aussi à guider le radiologue pour effectuer un prélèvement (biopsie) ou pour poser un repère métallique avant une chirurgie.

Que faut-il faire avant ?

- Aucune préparation n'est nécessaire. Evitez simplement d'appliquer sur vos seins et sous vos aisselles des produits cosmétiques (crème, lait de toilette, talc, déodorant, parfum).
- Amenez votre prescription médicale et vos clichés d'exams précédents (mammographie, échographie).

Comment se déroule-t-elle ?

Le médecin radiologue applique un gel sur votre peau. Il examine ensuite vos seins à l'aide de la sonde d'échographie.

L'examen dure en moyenne 5 à 10 minutes.

L'échographie permet de déceler la plupart des anomalies. Au besoin, une biopsie d'un tissu suspect peut vous être proposée.

Les clichés vous sont remis en fin d'examen. Il est important de les apporter aux consultations médicales suivantes.

Les résultats sont transmis au médecin qui a demandé l'échographie afin qu'il vous les communique.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale et infirmière.

Unité de sénologie chirurgicale

Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 42 14

L'IRM est un examen complémentaire destiné à affiner le diagnostic. On l'utilise aussi pour la surveillance de patientes à haut risque familial de développer un cancer du sein. L'appareil d'IRM ressemble à un gros cylindre que traverse un lit mobile. L'examen est indolore et sans danger.

Que faut-il faire avant ?

- Le port d'un pace-maker est une contre-indication absolue à cet examen. Il est donc nécessaire d'en informer le médecin. Signalez-lui également toute grossesse en cours et allergie, notamment celle au produit de contraste (par ex. l'iode).
- L'appareil d'IRM peut provoquer un sentiment de claustrophobie. Parlez-en à votre médecin. Il vous prescrira un médicament relaxant à prendre avant l'examen.
- Amenez votre prescription médicale et les clichés de vos examens précédents (mammographie, échographie).
- Il n'est pas utile d'être à jeun.
- Avant l'examen, vous devrez retirer les vêtements munis de pièces métalliques ainsi que montres, bijoux, pinces à cheveux, lunettes, prothèses auditives et dentaires. Les objets métalliques ou magnétiques modifient les images.

Comment se déroule-t-elle ?

L'examen dure environ 30 minutes. Prévoyez de passer aux toilettes avant l'examen. Vous êtes installée sur un lit qui se déplace au centre de l'appareil. Vous devez rester sur le ventre pendant tout l'examen.

Le technicien en radiologie médicale se trouve derrière une vitre, mais il est possible à tout moment de communiquer avec lui.

Un produit de contraste permettant de mieux distinguer les tissus est administré par voie intraveineuse. Si vous ressentez une douleur à l'injection, signalez-le immédiatement. L'injection peut provoquer une impression de chaleur (dans la gorge et dans le bas ventre). Cette sensation est tout à fait normale et disparaît après l'examen.

L'appareil est bruyant. Ne vous inquiétez pas. Veillez à rester le plus immobile possible pour une meilleure qualité des clichés.

Les clichés vous sont remis en fin d'examen. Il est important de les apporter aux consultations médicales suivantes.

Les résultats sont transmis au médecin qui a demandé l'IRM afin qu'il vous les communique.

Surveillance

Informez le médecin si vous constatez dans les heures qui suivent l'examen l'apparition d'une rougeur au point d'injection.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale et infirmière.

Unité de sénologie chirurgicale

Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 44 05

Le repérage mammaire est utilisé si la lésion est difficile à palper par le chirurgien. Il consiste à marquer l'endroit de l'anomalie afin que le chirurgien la retrouve facilement lors de l'intervention chirurgicale et enlève le moins possible de tissu mammaire sain.

Que faut-il faire avant ?

- Signalez tout traitement en cours. Si vous prenez des anticoagulants ou de l'aspirine, le médecin vous expliquera comment interrompre ces médicaments.
- Signalez toute allergie, notamment celle aux anesthésiants locaux.

Le jour de l'examen

- Aucune préparation n'est nécessaire. Evitez simplement d'appliquer sur vos seins des produits cosmétiques (crème, lait de toilette, talc, parfum) et retirez vos bijoux.
- Il n'est pas utile d'être à jeun.
- Amenez votre prescription médicale.

Comment se déroule-t-il ?

Le repérage mammaire est en général réalisé la veille de votre intervention chirurgicale.

Le plus souvent, un simple marquage de la peau à l'encre en face de l'anomalie suffit. Celui-ci peut être complété par la pose d'un clip métallique au niveau de la lésion. Dans ce cas-là, le médecin radiologue effectue une anesthésie locale et met le repère en place sous contrôle échographique ou mammographique, parfois sous IRM.

La pose d'un clip métallique n'aggrave pas un éventuel cancer et ne provoque pas son extension.

Surveillance

Dans les heures qui suivent la pose du clip métallique, signalez aux infirmières toute apparition de saignement sous le pansement ou la survenue d'une tension douloureuse dans le sein. Tél. 022 382 44 05 .

Évitez tout mouvement important du bras du côté du repère et le port d'une charge lourde (par ex. valise).

Évitez de dormir à plat ventre ou sur le côté où le clip a été placé.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale et infirmière.

Unité de sénologie chirurgicale

Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 44 05

La biopsie mammaire vise à prélever du tissu en vue de l'analyser et de déterminer s'il s'agit d'une anomalie bénigne ou maligne. L'échographie permet de localiser l'endroit où la biopsie doit être réalisée.

Que faut-il faire avant ?

- Signalez tout traitement en cours. Si vous prenez des anticoagulants ou de l'aspirine, le médecin vous expliquera comment interrompre ces médicaments.
- Signalez vos allergies, une éventuelle grossesse, le port de prothèses mammaires.

Le jour de l'examen

- Aucune préparation n'est nécessaire. Evitez simplement d'appliquer sur vos seins des produits cosmétiques (crème, lait de toilette, talc, parfum) et retirez vos bijoux.
- Il n'est pas utile d'être à jeun.
- Amenez votre prescription médicale, les clichés de vos examens précédents (mammographie, échographie, IRM).
- Pensez à votre retour : évitez de conduire après votre examen.

Comment se déroule-t-elle ?

Le radiologue effectue une anesthésie locale afin d'éviter toute douleur et prélève du tissu sous contrôle échographique. Celui-ci est ensuite envoyé dans un laboratoire pour analyse et les résultats sont obtenus deux à cinq jours plus tard.

Les résultats sont transmis au médecin qui a demandé la biopsie afin qu'il vous les communique.

Surveillance

Pour éviter tout risque d'hématome, un pansement compressif est posé sur le point de ponction. Il doit rester en place pendant 48 heures.

Evitez, dans les deux jours qui suivent, tout mouvement brusque (sport ou charge lourde) du bras du côté de la ponction.

Signalez aux infirmières l'apparition, dans les heures qui suivent la biopsie, d'un saignement sous le pansement ou d'une tension douloureuse dans le sein (tél. 022 382 44 05).

Si vous prenez des anticoagulants ou de l'aspirine, le médecin vous indiquera à quel moment reprendre votre traitement habituel.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale et infirmière.

Unité de sénologie chirurgicale

Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 44 05

La biopsie mammaire sous stéréotaxie permet de prélever du tissu d'une anomalie visible à la mammographie.

La stéréotaxie est une technique de radiologie en trois dimensions qui apporte des informations précises pour localiser une lésion de petite taille. Elle est également utilisée pour la pose d'un clip métallique avant une opération.

Que faut-il faire avant ?

- Signalez tout traitement en cours. Si vous prenez des anti-coagulants ou de l'aspirine, le médecin vous expliquera comment interrompre ces médicaments.
- Signalez vos allergies, une éventuelle grossesse, le port de prothèses mammaires.

Le jour de l'examen

- Aucune préparation n'est nécessaire. Evitez simplement d'appliquer sur vos seins des produits cosmétiques (crème, lait de toilette, talc, parfum) et retirez vos bijoux.
- Il n'est pas utile d'être à jeun.
- Amenez votre prescription médicale et les clichés de vos examens précédents (mammographie, échographie).
- Pensez à votre retour : évitez de conduire après votre examen.

Comment se déroule-t-elle ?

Le médecin radiologue vous installe à plat ventre sur une table munie d'une ouverture permettant le passage d'un sein. Il effectue une anesthésie locale et prélève du tissu sous contrôle stéréotaxique. Le prélèvement est envoyé dans un laboratoire pour analyse et les résultats sont obtenus deux à cinq jours plus tard.

Lorsque l'anomalie est constituée de micro-calcifications et qu'elles ont été enlevées en partie à la biopsie, un clip métallique est placé dans le sein. Celui-ci permet au chirurgien de retrouver l'endroit où il doit intervenir. Sans danger, ce clip est laissé dans le sein jusqu'à l'intervention chirurgicale.

Les résultats sont transmis au médecin qui a demandé la biopsie afin qu'il vous les communique.

Surveillance

Pour éviter tout risque d'hématome, un pansement compressif est posé sur le point de ponction. Il doit rester en place pendant 24 heures.

Évitez, le jour même, toute utilisation intensive du bras (port de charges) du côté de la ponction.

Signalez aux infirmières l'apparition, dans les heures qui suivent la biopsie, d'un saignement sous le pansement ou d'une tension douloureuse dans le sein (tél. 022 382 44 05).

Si vous prenez des anticoagulants ou de l'aspirine, le médecin vous indiquera à quel moment reprendre votre traitement habituel.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale et infirmière.

Unité de sénologie chirurgicale

Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 44 05